

travaux par le locataire sans autorisation

Par Guymarnie, le 29/03/2013 à 22:06

Bonjour, J'ai pu passer dans l'appartement que je loue en meublé depuis 3 ans à un Serbe pour sa fille étudiante. Ils ont installé une porte coulissante avec un rail en haut et en bas au milieu de l'appartement. Je n'étais pas au courant de ces travaux. Le papier mural est constellé de taches indélébiles. Certains tissus d'ameublement sont tachés. 2 chaises ont des pieds cassés qui tiennent avec un adhésif... Bref, cette locataire part en juin et la caution ne couvre pas les frais de remise en état. Que puis-je faire pendant qu'il est encore temps? Merci de vos réponses.